

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le novembre à 20h30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

Décision sur l'adhésion de la Commune au Parc Régional Naturel du Massif des Bauges.

Lors du conseil municipal du 10 octobre, il avait été débattu sur l'adhésion de la commune au Parc Régional Naturel du Massif des Bauges. Entre temps, l'ensemble des conseillers municipaux a été destinataire de différents documents (charte, bilan d'activités) pour leur permettre de prendre leur décision.

Après un échange où chacun a pu exprimer sa position, le conseil municipal a adopté avec 11 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 abstentions la Charte 2008-2019 du Parc naturel régional du Massif des Bauges et demande au Syndicat mixte du Parc de faire les démarches nécessaires pour intégrer la commune d'ALBY SUR CHERAN dans le périmètre classé par modification du décret du 30 juillet 2008 portant classement.

Convention de remise d'ouvrage entre AREA et la Commune

La construction de l'autoroute A41N a nécessité la réalisation de rétablissements des différentes voiries coupées par les travaux. De nombreux ouvrages d'art ont été construits à cet effet avec l'accord des communes et du concessionnaire.

La société AREA, concessionnaire, propose de rétrocéder à la commune l'ouvrage qui se trouve à proximité du chemin de Pattu (tunnel qui passe sous l'autoroute)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la signature de la convention entre la société AREA et la Commune d'ALBY SUR CHERAN pour la remise de l'ouvrage ainsi que les modalités de son entretien.

Subvention à l'Amicale du Personnel communal – 2017

Lors du conseil municipal du 21 mars 2017, il avait été laissé en attente l'attribution de la subvention annuelle auprès de l'Amicale du Personnel communal. Il est précisé que cette amicale regroupe des agents de la Commune d'ALBY SUR CHERAN, du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby et du SMIAC

Le 17 novembre 2017, la commune était destinataire d'un courrier de Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA) qui confirmait l'accord d'une subvention à de 201.45 € par agent du SIPA, adhérent à l'Amicale. Le SIPA versera cette subvention 2017, début 2018.

La subvention a été votée à l'unanimité.

Détermination des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers des zones d'activités et des modalités de mise en œuvre de la compétence en matière de zones d'activités

Par délibération du 16 Novembre 2017 du conseil de la communauté d'agglomération du GRAND ANNECY a acté les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers des zones d'activités et des modalités de mise en œuvre de la compétence en matière de zones d'activités économiques.

Pour la commune, sa zone d'activités administrée précédemment administrée par la
Commune de Communes du Pays d'Alby, a rejoint au 1^{er} janvier le périmètre du Grand
Annecy.

Il convient donc d'acter cette prise de compétences au profit de la Communauté
d'Agglomération du Grand Annecy avec une rétrocession à la commune des équipements
publics.

En effet, pour les ZAE relevant, avant la fusion, de la compétence des communautés
préexistantes, il est proposé, afin de permettre aux communes d'exercer leurs compétences
en matière d'entretien des équipements et d'aboutir à une gestion harmonisée sur l'ensemble
du territoire communautaire, que le GRAND ANNECY mette à disposition, à titre gratuit, au
profit des communes, les équipements publics des zones d'activités dont elle est propriétaire,
à savoir :

Les voies et l'ensemble des accessoires des voies (étant rappelé que l'entretien inclut les
opérations de déneigement et que les accessoires des voies comprennent les trottoirs, les
ponts en continuité de la voie, les équipements de signalisation horizontale et verticale, les
équipements de sécurité, et d'une manière générale, tous les équipements nécessaires à la
circulation et à la sécurité des usagers des voies...).

Les ouvrages de collecte des eaux pluviales affectés exclusivement à la voirie.

Les pistes et voies cyclables.

Les infrastructures et réseaux de télécommunication.

La signalétique.

L'éclairage public.

Les espaces verts (hors ceux relevant de la compétence GEMAPI)

Les parcs de stationnement (hors les parcs relais directement reliés au réseau de transports
collectifs urbains)

Les mobiliers urbains sans lien avec le réseau de transport urbain ou le service de mise à
disposition de bicyclettes.

D'autre part, pour les communes prenant désormais en charge l'entretien de ces équipements
des ZAE précédemment intercommunales, la CLECT procédera, dès 2018, à un nouveau
calcul des charges transférées qui seront valorisées dans les attributions de compensation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les conditions financières
et patrimoniales du transfert des biens immobiliers des zones d'activités.

Questions diverses

Réalisation des cartes d'identité et passeports en mairie d'ALBY SUR CHERAN : La
Préfecture de la Haute-Savoie a sollicité la mairie pour assurer le service de réalisation des
cartes nationales d'identité et des passeports début 2018. Cette demande a été débattue entre
les conseillers municipaux et un avis favorable a été donné. Pour apporter la qualité d'accueil
à ce nouveau service les locaux du secrétariat seront réaménagés.

Travaux cheminement de la route de Plaimpalais : La rampe d'accès à l'église est
pratiquement achevée et la pose des bordures le long de la voirie doit débuter cette semaine.

Travaux Route de Masigny : Les travaux de confortement du ruisseau Route de Masigny
sont achevés.

Travaux d'élagage RD 1201 : Après plusieurs semaines, les travaux d'élagage le long de la
RD 1201 sous la maîtrise d'ouvrage du Département, sous le château de Montpon sont
achevés. Le rendu est d'une très grande qualité.

Aménagement du Pont-Neuf et de la Combe : Une réunion concernant les charges des charges de ce projet aura lieu le mardi 28 novembre à 19 h 30 en mairie avec le Cabinet DURBALIS et TERACTION.

Conseil d'Ecole: Monsieur le Maire et Renée ROLLAND, Adjointe en charges des affaires scolaires ont assisté au Conseil d'Ecole des classes primaires et maternelles. Il a été évoqué le retour à la semaine de 4 jours. Un questionnaire sera transmis aux familles avant les vacances de Noël 2017 afin d'obtenir leur avis. Le Conseil Municipal prendra une décision durant le 1^{er} trimestre 2018. Le Conseil d'Ecole a également remercié la municipalité pour les actions engagées à la Cantine « primaire ». Concernant la construction des préaux, le marché lancé en juillet s'est révélé être infructueux. La commune a dû recourir à un nouveau projet de construction. Le dossier est en cours.

Commission « Jeunes » : La Commission « Jeunes » a repris de l'activité. Pour cette année le thème de la « sécurité routière » sera traité. Parallèlement, la réalisation d'une fresque (comme à la salle CHATENAUD) sur le mur de l'aire multisports est également en prévision.

Stationnement au Collège René LONG : Suite au problème de stationnement sur le parking du collège, notamment le matin et le soir avec les cars scolaires, il sera créé une zone « 20 ». Ce type d'aménagement donnera priorité aux piétons. La réalisation d'une aire de « dépose minute » devrait aussi voir le jour prochainement.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : Le Commissaire Enquêteur a rendu ses conclusions sur le PLUi. Celles-ci sont en ligne sur le site du Grand Annecy dès le 20 novembre et consultables en mairie aux heures d'ouverture.

Bulletin municipal : Distribution aux habitants prévu le premier week-end de décembre

Repas des Aînés : Ce traditionnel repas est prévu le 10 décembre 2017.

Fête de l'Avent : Prévue le 16 décembre à partir de 17 h 00. L'enchantement sera le thème de cette année avec d'autres surprises. Une information sera prochainement diffusée.

Vœux du maire : Le mercredi 10 janvier 2018 est la date à retenir pour les vœux du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40

Le Maire



Jean-Claude MARTIN